

INVITATION PRESSE

Les mérites du sport - 24 octobre 2022

Vivre sa passion du sport tout en poursuivant ses études, c'est possible à l'Université de Lorraine !



Cérémonie 2021

Au programme :

- Accueil et prises de paroles
- Prise de parole et encouragements du parrain de la soirée Yann SCHRUB
- Panorama des sportifs, visite guidée en musique et en photos.
- Mise à l'honneur des sportifs ayant eu des résultats internationaux.
- Mise à l'honneur des sportifs ayant obtenu des médailles aux championnats de France universitaires : 6 médailles d'or, 13 médailles d'argent et 16 médailles de bronze.
- Photo de la promotion 2023 (stand photos) et verre de l'amitié

La cérémonie des mérites du sport 2022 mettra à l'honneur les résultats (palmarès) et l'engagement des étudiants sportifs de haut niveau (ESHN) de l'Université de Lorraine investis dans un projet professionnel, universitaire et sportif qui vise l'excellence. Ce sera aussi l'occasion d'accueillir les 246 nouveaux ESHN de la promotion 2022-2023 et de présenter les dispositifs d'accompagnement de ces étudiants via le statut ESHN (régime spécial d'études).

Cérémonie des mérites du sport

Lundi 24 octobre 2022 à 18h30

34, cours Léopold à Nancy (Présidence)

« Être étudiant et sportif de haut niveau requiert de s'impliquer activement dans sa discipline, de la promouvoir ; atteindre ces objectifs est rendu possible par une adaptation des enseignements aux périodes d'entraînement et de compétition » précise Sophie Pierron, directrice adjointe du SUAPS.

Au cours de cette soirée, l'ensemble des acteurs qui contribuent à accompagner ces sportifs de l'Université de Lorraine seront mis en valeur : le comité ESHN, composé d'acteurs du monde sportifs issus du CREPS, de la DRAJES, de la région Grand Est, de la faculté des sports de Nancy et de Metz, de la ligue grand est du sport universitaire, de l'association sportive de l'Université de Lorraine, le SUAPS qui coordonne l'ensemble du dispositif, sans oublier les responsables de scolarité et les directeurs des études des différentes composantes qui œuvrent au quotidien pour l'aménagement des parcours étudiants.

Le statut / Etudiant sportif de haut niveau de l'Université de Lorraine

Les étudiants inscrits sur les listes ministérielles des sportifs ou des arbitres de haut niveau pour l'année en cours sont concernés par ce dispositif. Toutefois, ces aménagements sont également destinés aux étudiants satisfaisant à des critères de niveau de performance sportive (définis chaque année par le Comité sport de haut niveau de l'université) ou admis au Centre National Universitaire de Tennis. Après analyse individuelle de la situation, il peut être admis :

- Un aménagement de la durée des cursus adaptés aux contraintes sportives,
- Une exonération des droits d'inscription de la deuxième année en cas d'étalement de la première année en deux ans,
- Une organisation spécifique de l'emploi du temps (prise en compte des entraînements, des compétitions et des déplacements) et priorité dans le choix des groupes des travaux pratiques et des travaux dirigés,
- La possibilité d'être dispensé de cours obligatoires et de préparer des U.E de l'année supérieure,
- Un aménagement des examens (choix du mode de contrôle des connaissances-continu, terminal, unités d'enseignement (UE) capitalisables, sessions spéciales), et conservation des notes ou des UE acquises.

CONTACT PRESSE

Fanny Lienhardt

Chargée de relations presse

06 75 04 85 65 / @fanny_lienhardt